



chaudiere a granulés froling

Par **sergai87**, le **08/03/2025** à **18:40**

bonjour

en juin 2024 j'ai fait installer une chaudière à granulés froeling qui fonctionne mal. Les granulés ne sont pas brûlés complètement et la chaudiere refoule de la fumée dans la maison.

L'instalateur est venu plusieurs fois le technicien froeling aussi mais sans résultat. j'ai une suite d'échanges mails avec l'instalateur et le fabriquant mais le problème reste entier.

puis je demander un remplacement de cette chaudiere car les mois passent et les uns et les autres devienent de plus en plus évasifs... on va bien finir par trouver...ect... mais bon ça fait neuf mois maintenant que ça dure...

les mails sont ils suffisant ou une LR AR est absolument necessaire ?

d'avance merci

Par **Zénas Nomikos**, le **09/03/2025** à **04:48**

Bonjour,

voici : <https://www.legavox.fr/blog/me-gregory-rouland-equity-avocats/>